

ADDITIF N°1 AU REGLEMENT 2023

RACING OVER 2L

Le changement de pneumatiques est autorisé dans la pitlane pendant les essais qualificatifs et les courses.

REGLEMENT SPORTIF 2023

4 – Véhicules et Equipements

4.1 – Véhicules

4.1.1 – Véhicules admissibles

Voir aussi article 1 du Règlement Technique

Le Trophée Racing Over 2L est ouvert aux voitures,

- Berlines et GT de plus de 2 litres homologuées jusqu'au 31/12/1980, PTH requis, possibilité d'accepter des voitures en cours de demande de PTH ou conformes en tout point à l'annexe K et à la fiche d'homologation d'origine.
- **Voitures de plus de 200cv (ex : Escort Ford Cosworth BDG) même si moins de 2L**
- **Sport cars**

Le promoteur se réserve la possibilité d'accueillir des concurrents « Invité » hors classement avec des voitures proches des voitures éligibles.

4.2 – Equipements et Pneumatiques

4.2.1 – Pneumatiques

Les pneumatiques sont libres en nombre et en type. ~~Pneus slicks et slicks retailés interdits.~~
Cependant pour les voitures disposants d'un PTH, les pilotes souhaitant marquer le point bonus (voir article 9.2) devront se conformer aux pneumatiques cités dans le PTH.

Le changement de roue est interdit en pré-grille, sur la grille de départ et sur la piste. Seule une décision du Directeur de course peut l'autoriser.

ADDITIF N°1 RACING OVER 2L

REGLEMENT TECHNIQUE 2023

7 - Roues et pneumatiques

Conforme au PTH ou à la fiche d'homologation.

Pneumatiques

Les pneumatiques sont libres en nombre et en type. ~~Pneus slicks et slicks retaillés interdits.~~
Cependant pour les voitures disposants d'un PTH, les pilotes souhaitant marquer le point bonus (voir article 9.2) devront se conformer aux pneumatiques cités dans le PTH.

Sur la totalité de la bande de roulement et uniformément, la hauteur des structures doit être d'au moins 1.6 mm. Le commissaire technique peut demander à tout moment d'une épreuve à un concurrent de changer tout pneu qu'il jugerait dangereux ou trop usé sans qu'il ait à motiver sa décision (usure prononcée, arrachement de caoutchouc...).